

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 07/11/2017 portant création de la mention basket-ball du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 05/10/2023,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention basket-ball est attribué aux personnes dont les noms suivent :

Genre, nom et prénom

Monsieur	ALLAIN	Samuel
Monsieur	BELJEAN	Mickens
Madame	BLANC	Lorye
Monsieur	BOROMUS	Tanguy
Monsieur	BOUGOUIN	Jean-Baptiste
Monsieur	CARON	Cédric
Monsieur	CORREIA MONTEIRO	João
Monsieur	CUEILLE	Tom
Monsieur	DJALTI	Yanis
Monsieur	DUCAU	Mathieu
Monsieur	FACHAUX	Quentin
Madame	FAZEUILH	Léa
Madame	FREDONNET	Emmy
Madame	GARAT	Elaia
Monsieur	GOMEZ	Timotheé
Monsieur	JOYEUX	Nicolas
Monsieur	LARREY	Théo



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Monsieur	LEGLISE	Yohann
Monsieur	MINKO MVE	Damien
Monsieur	SAM MBAKA	Cédric
Monsieur	VANDENHOVE	Antonin
Monsieur	VILLEGER	Trystan
Monsieur	ZAWAS	Bryan

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 05/10/2023

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités,
et par délégation,
Conseillère d'Animation Sportive




Emmanuelle DJADJO